



Fruits et légumes

La Confédération paysanne réclame des prix minimums d'entrée

Le 25 avril, la Confédération paysanne a enlevé des rayons de deux magasins des fruits et légumes de saison importés pour les amener dans le hall de la Direction des douanes et réclamer des « prix minimums d'entrée » de ces produits. L'objectif : dénoncer « le caractère systémique des importations à bas prix » et réclamer qu'« aucune production qui rentre sur le territoire soit en dessous des coûts de production français », défend Thomas Gibert, secrétaire national du syndicat.

Mais l'instauration de taxes spécifiques aux frontières n'est pas une prérogative nationale et dépend de l'Union européenne. « Les règles du traité européen sont largement contournées dans d'autres filières non agricoles », avance Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne. Pour le syndicat, pas question d'abdiquer : instaurer des prix minimums d'entrée, « ça nous semble tout à fait possible et nécessaire ».

Johanne Mâlin